

Projet CDI année 2020/2021

4) COMMUNICATION :

Objectif :

Proposer une information ciblée aux usagers

Actions prévues :

- Développer la veille informationnelle à destination des membres de la communauté éducative (informations culturelles, pédagogiques, professionnelles...)
- Sélectionner des sites ayant un intérêt pédagogique
- Mettre régulièrement dans les casiers les périodiques susceptibles d'intéresser les membres de la communauté éducative
- Affichage de documents en salle des personnels, dans le couloir, dans des lieux stratégiques (hall, infirmerie, panneaux lumineux...)
- Partenariat avec secrétariat et CPE pour informations transmises sur le tableau lumineux.
- Rédaction d'articles et communication avec l'extérieur

Objectif :

Développer le partenariat entre membres de la communauté éducative et documentaliste.

Actions prévues :

Partenariat avec les enseignants :

- Accueillir les nouveaux enseignants et leur présenter le CDI
- proposer des activités aux enseignants autour des documents du CDI.
- Proposer séances EMI
- Proposer l'intervention lecture des bibliothécaires
- Proposer des ateliers sur l'estime de soi, des ateliers d'écriture
- Organiser des rencontres et interventions (rencontre auteur, pièce de théâtre...)
- Piloter des projets impliquant les enseignants des matières générales et professionnelles
- Remplacement de ma collègue de lettres histoire avec les 2 GALT1 parfois seule, parfois avec Mme Costantino : chapitre sur la construction de l'information

Partenariat avec l'infirmière du lycée :

- Travail en partenariat pour le CESC, participation aux CPS et aux ateliers sur la sexualité
- Aide à la mise en place des PAP

Partenariat vie scolaire :

- Prise en charge des élèves pour apport de soutien scolaire, accueil des élèves au CDI.
- Communication d'informations sur les sorties, visites, spectacles, animations pouvant être proposées aux élèves.
- Organisation d'une animation « le lycée a un incroyable talent »
- Mise à disposition de bandes dessinées pour les salles d'étude.

Partenariat chef d'établissement :

- Veille informationnelle
- Suivi de la communication (contact presse)
- Référent culture
- Référent PAP